



# LA FEUILLE DE L'AMICALE

des ANCIENS ELEVES du GRAND BLOTTEREAU

Numéro 105

Novembre 2009

## 1 URBANISME ET PAYSAGES

Rédacteur : André BOSSIERE

Ecoquartiers, friches rénovées, parcs urbains sur friches industrielles, grands projets de villes, requalification de quartiers, de berges de fleuves ou de voies urbaines ou suburbaines, parcs écologiques, désenclavement, etc., toutes ces expressions sont apparues depuis quelques années dans le vocabulaire courant de ceux qui réfléchissent aux villes de demain.

Par l'incitation à des politiques et des démarches éco responsables, c'est tout un ensemble de mesures qui oriente notre quotidien vers des prises de conscience et des changements de comportement.

Outre nos achats de consommation courante, c'est aussi notre cadre de vie qui se trouve impacté directement par les décisions gouvernementales prises "à l'insu de notre plein gré" (*taxe carbone par exemple*) mais pour le plus grand bien de la planète (*pour se donner bonne conscience après avoir pollué à tout va, au nom du développement industriel*).

Ceci dit quand on sait que la qualité de vie compte pour autant que la rémunération lorsque, contraint à la mobilité professionnelle, il faut changer de ville, de région, et faire des choix; alors rendre sa ville plus attractive, plus accueillante, plus fleurie, moins polluée devient une évidence pour les élus locaux.

En terme d'urbanisme, toutes les zones fortement industrialisées, désaffectées depuis plusieurs dizaines d'années dans certains cas, sont devenues un gisement d'expériences de grande ampleur, Nantes n'échappe pas à la règle!

Nantes n'échappe d'autant moins à la règle que ce résultat est le fruit d'un choix réfléchi et avant gardiste du Maire actuel et d'une politique de réserves foncières menée depuis fort longtemps qui aujourd'hui est en train, petit à petit, de nous façonner la ville de demain.

### DANS CE NUMERO

1 Urbanisme et Paysage

2 Les Jardins flottants

Et là pour revenir à un sujet qui nous est cher, nous retrouvons dans l'intégration de ces politiques urbaines: la notion de paysage. En effet, il n'est pas de grand architecte urbaniste qui n'intègre pas un paysagiste dans son équipe.

Ainsi à Marseille, c'est Vincent Guillermin architecte paysagiste qui a permis à la ville de recevoir une mention spéciale au prix de l'aménagement urbain 2009 pour le parc réalisé le long de l'Estaque au bord du port de plaisance. Les abords du port de l'Estaque dans les quartiers Nord de Marseille qui doit sa notoriété aux peintres impressionnistes et cubistes de la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> ont été réaménagés pour donner toute leur place aux piétons et promeneurs. Aire de jeux de boules (on est à Marseille!), amphithéâtre en béton désactivé, esplanade en sable stabilisé, parking paysagé, surfaces engazonnées, aires de jeux pour les enfants, zones de repos agrémentées d'ombrières et de pergolas, mobilier urbain rappelant l'ancienne activité portuaire avec ses plateformes et ses galeries oxydées, plantations de palmiers rappelant les jardins des villas célèbres de ce quartier de l'Estaque, c'est un parc multifonctionnel qui a été créé.

A Strasbourg, lauréat 2009 de ce prix de l'aménagement urbain, nous retrouvons une connaissance en la personne d'Yves Lion (architecte de notre Cité des Congrès), associé au paysagiste Alfred Peter sur un projet restructurant lié au tramway : voies et patrimoine bâti intimement mêlés dans une opération déconstruction/reconstruction intégrant des réserves foncières et laissant une place importante aux zones vertes.

Pour des villes de moindre importance en terme de population, c'est Cernay dans le Haut Rhin qui s'est vu décerné le premier prix 2009 pour le réaménagement des berges de la Thur avec le paysagiste Laurent Naiken. Inscrit dans une politique de trame verte et de corridors écologiques de cette région de basse montagne, c'est une réflexion sur le végétal qui a été menée avec la plantation d'une collection de saules, la réintroduction du sorbier et de certaines graminées pour fournir à la faune le couvert et l'alimentation dont elle a besoin. Ce parc offre de multiples possibilités de détente et de jeux, il est ponctué de grandes barrettes d'enrochement linéaires au relief modelé permettant d'encaisser les crues.

La récupération des eaux pluviales est ici destinée à la réintroduction, au maintien ou au retour d'espèces autochtones.

Un élément essentiel des écoquartiers est la gestion des eaux pluviales considérées comme une ressource à valoriser car alimentant la végétation des villes en surface : noues, bassins de rétention, chaussées réservoirs, puits d'infiltration, bassins filtrants sont autant d'outils qui permettent d'urbaniser des zones en tissus urbains tout en régulant les besoins en eau de ces nouveaux quartiers, ou en intégrant des équipements de filtration des eaux de ruissellement avant rejet en milieu naturel.

Après l'Agenda 21, programme né à la suite de la déclaration de Rio de Janeiro en 1992 qui listait une série d'actions associant efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement, le "Grenelle de l'Environnement" par la Loi de programmation, dite Grenelle 1, entérine des dispositions transformant durablement la pratique de l'aménagement.

S'il est des éléments dont chacun a entendu parler, à l'exemple des zones classées Natura 2000 qui sont au cœur du processus de préservation de la biodiversité via des acquisitions par les collectivités publiques, il en est d'autres plus nouveaux dans le vocabulaire utilisé, à l'image des "corridors biologiques" qui, pour la faune et la flore, sont des espaces végétaux qui ménagent un maillage à travers les villes, maillage propice à la circulation des animaux et à leur réintroduction dans des zones qu'ils avaient parfois désertés.

Ces corridors biologiques sont un des éléments des TVB autre sigle définissant les Trames Vertes et Bleues, grands espaces naturels reliés par les corridors. Dans un souci de protection d'espaces naturels, de cours d'eau, d'étendues d'eau, les TVB visent à préserver la biodiversité avec à terme la création de trois nouveaux parcs nationaux.

Pour en revenir à notre environnement immédiat, force est de constater qu'en matière d'environnement si tout n'est jamais parfait, il n'en demeure pas moins évident que les politiques publiques qui se sont succédées depuis plusieurs dizaines d'années à Nantes ont très largement anticipées ces décisions de bon sens écologique.

En terme d'urbanisme, il n'est qu'à regarder le projet de l'île de Nantes pour s'en convaincre, tout y est rassemblé :

➤ La requalification d'îlots quasi insalubres, de friches industrielles, des aménagements de berges, de la sauvegarde d'espèces menacées avec l'Angélique des estuaires. Si l'on y ajoute les projets privés qui intègrent des partis pris très créatifs, également en terme d'intégration de paysage, à l'image du site des anciennes fonderies avec 3000 m<sup>2</sup> de jardins exotiques sous halle couverte bordée de commerces.

➤ Les coulées vertes depuis fort longtemps sont des corridors écologiques qui relient des quartiers et des zones vertes, le Gesvre, le Cens, la Chézine, ce ne sont pas des nouveautés, précurseurs au SEVE, certainement!

➤ La préservation de milieux sensibles, en face de l'île de Nantes au bout du quartier de Malakoff la Petite Amazonie est un élément d'un patrimoine naturel unique en pleine ville, peuplé d'oiseaux, de

batraciens, de mammifères et d'insectes en tout genres. La ville s'y invite discrètement en pleine nature.

Développer la ville en respectant et en s'appuyant sur une réalité naturelle semble avoir été au cœur des préoccupations d'équipes qui se sont succédées pour concilier, au mieux des intérêts des citoyens, l'Urbanisme et le Paysage.

Des démarches qui, outre d'offrir aussi de nouveaux métiers en diversifiant les métiers verts existants, font évoluer les mentalités pour plus de respect de ceux qui entretiennent le patrimoine vert, poumon des villes d'aujourd'hui et de demain.

## 2 Les jardins flottants

Installés pour marquer les Floralies 2009 dans la ville, accompagnant les arbres bleus de l'artiste plasticienne australienne Christine O'Loughlin, les jardins flottants ont incontestablement créés l'évènement de rue nantais de l'été 2009 avec le scaphandrier et la petite géante de Royal de Luxe.

Le bassin Ceineray envahi par le végétal avec les "Jardins flottants" de Pierre Oréface ! Ce fût comme un étrange marécage se développant à un carrefour de la ville où se croisaient le cours des Cinquante Otages avec ses arbres bleus, la rue de Strasbourg et la rue Paul-Bellamy, la ligne du tramway et la piste cyclable.

L'idée d'y installer le bateau-lavoir transformé en guinguette que François Delarozière avait construit pour Port-Feydeau en 2004, d'aménager une terrasse et des cheminements, de végétaliser le bassin et ses abords a permis de rendre attractif et plaisant pendant plusieurs mois cet endroit très visible du cœur de ville.

Ajoutés à cela quelques barges et bateaux fumants habités par un ou plusieurs drôles de personnages, des concerts en soirée, la restauration au bateau lavoir, etc. Bref l'été a été animé quai Ceineray.

Le savoir faire des équipes du SEVE a encore une fois fait le reste et la magie a fonctionné pour permettre au public de se réapproprié un lieu nantais peu utilisé hormis lors des Rendez-vous de l'Erdre.

